

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 17.018

L'An Deux Mille Dix-Sept, le 6 février, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 31 janvier 2017

DATE D'AFFICHAGE

Le 31 janvier 2017

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Eva ROY, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. Jean-Paul CLECH, M. Daniel COASSIN, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, Mme Thérèse GORDON'S, M. Bruno JARROIR, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Alain LARRAIN, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, M. Yannick PAVON, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : Mme Nancy LEFÈVRE représentée par M. Alain LARRAIN
Mme Dominique PARSIGNEAU représentée par M. Pierre PAPEIX
M. René-Luc CHABASSE représenté
par Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON

ÉTAIT ABSENT-EXCUSÉ : Néant

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 30

Nombre de votants : 33

M. Julien DURESSAY a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : MODIFICATION DE LA DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU COMITÉ DE JUMELAGE

RAPPORTEUR : M. QUENTIN

VOTE : 9 ABSTENTIONS
UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Par une délibération n° 14.028 en date du 14 avril 2014, le Conseil Municipal a désigné, comme représentante de la Ville de Royan, au sein du Comité de Jumelage, Madame Dominique BARRAUD DUCHÉRON.

Il est proposé au Conseil Municipal de désigner Madame Marie-José DOUMECQ représentante de la Ville de Royan, au sein du Comité de Jumelage, en lieu et place de Madame Dominique BARRAUD DUCHÉRON.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- de désigner comme représentante de la Ville de Royan, au sein du Comité de Jumelage, Madame Marie-José DOUMECQ, *en lieu et place de Madame Dominique BARRAUD DUCHÉRON.*

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 8 février 2017

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Patrick MARENGO